

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 35/36 (1900)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

48 Patienten eingerichtet werden soll. Eine gute Uebersicht für die Betriebsleitung, eine klare und reinliche Trennung der Geschlechter und eine annähernd gleichmässige Besonnung wird durch das in vorliegenden Abbildungen veranschaulichte Projekt erreicht. Die Gesamtanlage ist auf 72 Patienten berechnet, wovon acht Betten für zahlende Kranke im Mittelbau liegen. Die Zimmerverteilung und der Kubikinhalt der Zimmer sind folgende:

$$\begin{array}{l} 30 \text{ Zimmer zu 1 Bett} = 30 \text{ Betten (48 m}^3 \text{ pro Kopf)} \\ 5 \quad " \quad " \quad 2 \quad = 10 \quad (35 m}^3 \text{ " "}) \\ 4 \quad " \quad " \quad 8 \quad = 32 \quad (34 m}^3 \text{ " "}) \\ \text{Total also } 72 \text{ Betten.} \end{array}$$

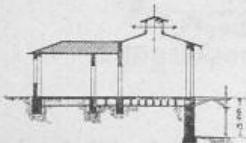
Der Mittelbau enthält im Untergeschoss ausser den Kellern, Holz- und Kohlenraum, Küche und Vorräum, letzterer zugleich Eßzimmer des Dienstpersonals; im Erdgeschoss nach Süden sind in der Mitte ein Sprechzimmer und zu beiden Seiten die Tagräume für Männer und Frauen angeordnet; nach Norden liegt der Speisesaal mit Office und Portierloge; der erste Stock enthält nach vorn fünf Krankenzimmer mit sechs Betten, nach hinten die Verwaltung und das Laboratorium; der zweite Stock ist der Arztwohnung und zwei Krankenzimmern reserviert; im Dachstock werden die nötigen Diensterräume etc. untergebracht.

In den Seitenflügeln zeigt der Grundriss die Zimmer in der bei Krankenhäusern üblichen Art einseitig längs den ausgedehnten Korridoren, an welche nach Norden je ein grosses Schrankzimmer drei Aborten, ein Douche- und ein Baderaum angebaut sind. Je das dem Mittelbau zunächst gelegene Zimmer ist für die Wärterin bestimmt. Die Endpavillons sind zweistöckig und für acht Patienten pro Stock berechnet.

Für die Centralheizung hat die Firma *Gebrüder Sulzer* in Winterthur ein Projekt aufgestellt, wonach eine Niederdrukdampfheizung mit zwei horizontalen Heizkesseln für Füllfeuerung mit Koks vorgesehen ist. Davon führt das eine Röhrensystem in den Mittelbau, dessen Räume durch glatte, freistehende Radiatoren geheizt werden, das andere nach den Flügeln unter die Korridore, von wo aus seitwärts in Bodenkanälen schmiedeiserne Heizspiralen gehen und durch den Boden dem Zimmer die Wärme vermitteln. Jeder Radiator und jede Heizspire ist einzeln absperrbar, so dass man das Temperieren der Zimmer vollständig in der Hand hat. Da bei der Fussbodenheizung weder Röhren den Boden durchschneiden, noch sonst Kanäle und Oeffnungen in den Wänden gebraucht werden, ist die gefürchtete Staubzufuhr gänzlich vermieden. Für den Bodenbelag ist Xylolith oder Terrazzo zu empfehlen. Die Wasserversorgung bietet keine Schwierigkeiten und kann sowohl für die verschiedenen Gebrauchswecke der Anstalt als auch für eine Hydrantenanlage zu Feuerlöschzwecken recht ausgiebig erstellt werden. Die Entwässerung geht leicht vor sich und die Abwässer von den Aborten, Spülräumen etc. werden erst fortgeleitet, nachdem sie eine Kläranlage passiert haben.

Die Anstalt erhält ausserdem ein Oekonomiegebäude mit Desinfektionsraum. Ohne die Arbeiten für Herstellen des Platzes und seiner nächsten Umgebung, sowie der Anlage einer Zufahrtstrasse, der äussern Leitungen und Kanalisation ergiebt die Kostenberechnung einschl. Mobilair die Summe von 388 000 Fr. oder pro Bett einen Einheitskostenpreis von rd. 5 400 Fr. Es soll der innere Ausbau samt seinen Einrichtungen nach den neuesten und bewährtesten hygienischen Anforderungen erfolgen und nichts unterlassen werden, was bis heute in Theorie und Praxis als zweckdienlich anerkannt ist. Auf dieser Basis kann sich das gemeinnützige und notwendige Werk zu einer Anstalt entwickeln, deren Segen für die Zukunft nicht ausbleiben wird.

J. K.



Schnitt C-D. 1:500.

Neue Berliner Kauf- und Warenhäuser.

Von Baurat C. Junk in Charlottenburg.

(Mit einer Tafel.)

XIV.

Eine abermals neue Richtung wurde eingeschlagen bei dem wenig später fertiggestellten „Kaufhaus Börse“, Neue Promenade 4, durchgehend nach der gleichlaufenden „Grosse Präsidentenstrasse“, woselbst die Einfahrt liegt. (s. Tafel und Fig. 71—73, Seite 211 u. 216). Dasselbe ist erbaut durch Eckert & Danneberg unter künstlerischer Leitung von Arch. Haupt in Berlin.

Während im III. Obergeschoss des Vorderhauses sowohl Geschäfts- als Wohnräume eingerichtet werden können, ist in dem nach der „Grosse Präsidentenstrasse“ gelegenen Teil für sämtliche Obergeschosse eine verschiedenartige Verwertung vorgesehen worden. Der Aufbau knüpft an niederländische Renaissanceformen an, wogegen die Einzelheiten, wie Fig. 71 und 72 zeigen, sich vielfach im Geiste des neuesten Kunststrebens bewegen. Auch bei diesem Bau waren Höhenbeschränkungen massgebend, die seiner Zeit beim Bau des östlichen (rechten) Nachbarhauses nicht bestanden hatten und nun dazu zwangen, dem Gebäude durch einen aufwändigen Aufbau eine entsprechende Höhenentwicklung zu geben. (Forts. folgt.).

Concours pour l'élaboration des plans d'une nouvelle maison d'école pour le quartier de la Neuveville à Fribourg.¹⁾

Rapport du Jury.

Le Jury²⁾ chargé d'examiner les plans de ce concours s'est réuni à Fribourg le 14 mars dernier.

Ce concours a réuni un nombre exceptionnellement considérable de projets. 78 projets ont été soumis à l'appréciation du Jury.

Après une première inspection générale, 28 projets furent d'abord écartés comme présentant de sérieux défauts de distribution, de disposition et de construction.

Au second tour 36 projets eurent le même sort; dans ce nombre, plusieurs, quoique présentant de réels avantages durent être écartés, soit parce que la disposition générale de leur plan, leur orientation ou leur construction laissaient à désirer, soit parce que le coût total dépassait dans une large mesure la somme maximum désignée dans le cahier des charges.

Il a paru en général au Jury que le bon placement de la grande salle de réunion semble avoir géné le plus grand nombre de concurrents; plusieurs d'entre eux ont considérablement gâté leur plan en rangeant cette grande salle en même ligne que les salles d'école avec même hauteur de salle et de fenêtres, alors qu'un local de cette importance devait trouver une place qui rendit possible le développement harmonique de sa hauteur.

D'un autre côté la limite de dépense imposée par le programme nécessitait un plan serré et aussi peu déchiré que possible. Enfin un bon nombre de concurrents, faute sans doute d'une connaissance précoce du terrain ont placé leur bâtiment trop bas, vers la Sarine, à l'ombre des grands arbres de l'allée, tandis que l'emplacement le plus avantageux était le haut du terrain proposé, avec orientation vers le Midi et le Sud-Est, en laissant la plus grande place possible pour le préau réservé aux enfants.

Ces 64 projets écartés, le choix ne pouvait plus se faire que sur les 14 restants. Ces 14 projets sont les suivants:

1. «*Honoris causa*» est un travail fort bien rendu, les salles d'école placées au Sud sont bien orientées; les façades, un peu prétentieuses pour le quartier, ne manquent pas de caractère. Le plan présente trop de retours d'angles. Le choix de l'emplacement du bâtiment à l'extrême limite Sud du terrain est défectueux.

2. «*Ora et labora*» a des façades simples et d'un joli effet. Les salles d'école placées à l'Est et à l'Ouest ne sont pas bien orientées; le plan trop ramassé manque d'air, le corridor central manque de lumière suffisante. Le bâtiment lui-même placé au milieu de la place à bâtrir est mal situé; il divise trop l'espace libre destiné à la récréation des élèves.

¹⁾ Voir Schweiz. Bauzg. Tome XXXIV p. 260, XXXV p. 118.

²⁾ MM. Bezencenet, arch. à Lausanne, Tieche, arch. à Berne, R. Schaller, arch., et deux membres de la commission d'écoles à Fribourg.



Neue Berliner Kauf- und Warenhäuser.

Kaufhaus Börse, Neue Promenade 4.

Architekten: *Eckert & Danneberg* in Berlin.

Seite / page

218

leer / vide /
blank

3. „*Sarine*“ est un très beau travail, bien présenté. La position générale du bâtiment est bonne. L'orientation de toutes les salles d'école est bonne. La salle de réunion, indépendante du bâtiment scolaire, est bien comprise. Le plan toutefois est trop déchiré; il présente des retours d'angle nombreux et une surface bâtie trop considérable.

4. „*Sud-Est*“ présente une très bonne orientation des salles d'école qui presque toutes sont éclairées du côté du Sud-Est; les corridors sont clairs et bien aérés; les façades sont intéressantes; le rendu général est très bon. Ici encore le plan est trop étendu; il présente vers le Nord-Est un retour d'angle considérable et nous donne deux façades orientées vers le Nord. Le bâtiment est placé à l'extrême Sud du terrain ce qui est défectueux.

5. *Un cercle divisé en deux, la partie inférieure noire*, présente une bonne orientation des salles d'école au Midi; les corridors très clairs; le plan du sous-sol manque de clarté. Emplacement du bâtiment bien choisi. Au reste très beau projet.

6. „*Sarine*“ (lettres gothiques) présente de sérieuses qualités; plan bien étudié, franc de parti; ses classes sont bien orientées; la grande salle indépendante se détache du côté Nord. Entre cette salle et le bâtiment d'école se trouvent deux petites cours malheureuses qu'il eut mieux valu éviter.

7. „*St. Jean*“. L'auteur de ce projet place la salle de réunion au second étage, au grand avantage de l'unité du plan. Bonne orientation des salles d'école au Midi; les W.-C. au Nord sont bien placés. Beaucoup d'air et de lumière dans des corridors spacieux. Le concierge aurait pu plus avantageusement être placé à l'intérieur du bâtiment. Les façades monotones manquent de charme dans un quartier aussi pittoresque.

8. *Un cercle et centre noir, traversé par une barre verticale et horizontale*, nous offre deux salles d'école bien orientées à chaque étage, des couloirs clairs et faciles à aérer; au reste le plan manque de parti-pris et d'emploi; les W.-C. sont trop intimement liés à l'escalier auxquels ils font vis-à-vis; d'un autre côté la relation entre cet escalier et le corridor des classes laisse à désirer.

9. „*100000 Fr.*“ a par étage deux salles d'école bien orientées; la salle de réunion a une longueur démesurée par rapport à ses autres dimensions. Le projet présente aussi trop de retours d'angles; les W.-C. placés au cœur du bâtiment enchaissent désagréablement l'escalier.

10. *Une petite croix noire*. Ce projet place bien son bâtiment; il y a quelques salles d'école bien orientées. Les W.-C. occupent au centre, à droite et à gauche du grand escalier une position peu avantageuse. La grande salle de réunion, tout en étant légèrement surbaissée, n'a pas encore de hauteur suffisante; le plan général est ici encore trop déchiré par des retours d'angles.

11. „*Hygiène*“ est un beau projet avec corridors clairs. Le bâtiment, par contre, n'est pas heureusement orienté; ses deux grandes façades étant à l'Est et à l'Ouest; quelques salles d'école n'en reçoivent pas moins une bonne lumière. La salle de réunion n'a pas une hauteur suffisante.

12. „*Tonton*“ est une heureuse solution du problème posé. L'auteur de ce beau projet, tout en ayant suivi consciencieusement le programme, a su condenser sa distribution en un simple rectangle sans retour d'angles. Le plan brille par sa grande simplicité; les six salles d'école sont toutes parfaitement orientées vers le Sud; les corridors sont clairs, spacieux, faciles à aérer; ils sont en bonne relation avec l'escalier; les W.-C. placés au Nord sont à bonne portée des classes, sans avoir, comme dans tant de projets, la place d'honneur. Enfin la salle de réunion placée au second étage, ne gêne en rien la disposition générale; à la faveur des combles elle peut à loisir être développée en hauteur. Les façades de ce projet sont bonnes; elles accusent franchement à l'extérieur les trois salles d'école de chaque étage; elles feront dans ce quartier pittoresque la meilleure figure. L'heureuse distribution de leurs masses permettra même de simplifier encore le détail sans nuire à leur effet général. *En un mot ce projet peut être exécuté tel que et presque sans changement.* Seule, la façade Nord demanderait à être étudiée encore.

13. „*Illisible*“ est aussi un très bon projet; formant variante de „*Tonton*“, plaçant sa salle de réunion au rez-de-chaussée, du côté de la rue des Rames, ce projet présente tous les avantages de „*Tonton*“ avec un joli motif de façade du côté des Rames.

14. „*As de pic rouge*“. Projet bien étudié, nous offre une bonne disposition et bonne orientation des salles d'école, des corridors clairs; la grande salle en sous-sol a des proportions malheureuses à la suite de sa grande longueur qui n'est pas en rapport avec sa largeur et sa hauteur. Les façades ennuyeuses ne sont pas appropriées au quartier.

Pour ce qui est du cube de construction, la moyenne des 14 projets examinés plus en détail s'élève à 6581 m^3 du sol des caves jusqu'à la corniche d'avant-toit. Les auteurs des projets présentant les cubes les plus faibles sont ceux dont le plan se rapproche le plus du simple rectangle et dont „*Tonton*“ est le meilleur exemple.

Le Jury, après un sérieux examen des 14 projets susmentionnés, a décidé de répartir comme suit les 1200 Fr. mis à sa disposition pour les trois meilleurs projets:

1 ^{er} Prix de	600 Fr.	<i>Tonton</i> (Prince & Béguin à Neuchâtel).
2 ^{me} »	400 »	<i>St. Jean</i> (R. Convert à Neuchâtel).
3 ^{me} »	200 »	<i>Illisible</i> (Prince & Béguin à Neuchâtel).
1200 Fr.		

Miscellanea.

Diesel-Motoren. Die am 15. d. M. abgehaltene ausserordentliche Generalversammlung der «Diesel-Motoren-Fabrik Akt.-Ges. Augsburg» hat über die kritische finanzielle Lage dieses Unternehmens Aufschluss gegeben. In dem trostlosen Bericht der Direktion heisst es, dass wohl hauptsächlich infolge des hohen Einfuhrzolles auf rohes Erdöl Bestellungen auf Diesel-Motoren ausgeblieben sind, was veranlasste, *deren Bau aufzugeben*. Dass der hohe Einfuhrzoll auf Erdöl für die Entwicklung des Unternehmens von massgebender Bedeutung gewesen sei, darf man mit gutem Grund bezweifeln. Vielmehr scheinen im wesentlichen Schwierigkeiten technischer Natur und Mangel an Erfahrungen im Bau des Motors den Misserfolg des über ein Aktienkapital von $1\frac{1}{2}$ Millionen Fr. verfügbaren Unternehmens zu verschulden. Seinen Antrag auf allmähliche Verlängerung der Aktiven hat der Aufsichtsrat zurückgezogen, weil es von den Aktionären für notwendig erachtet wurde, vorher eine ausgiebige Information über den Stand des Unternehmens in einer weiteren ausserordentlichen Generalversammlung zu erhalten. — Nach einer Mitteilung der «Frankf. Ztg.» soll angeblich die Maschinenfabrik Augsburg beabsichtigen, die Fabrikation des Diesel-Motors aufzunehmen, an dessen Kinderkrankheiten die eingangs genannte Unternehmung anscheinend verblüten wird.

Doppelpuriger Ausbau von Linien der schweizerischen Hauptbahnen. Gestützt auf die Ergebnisse der Enquête über die Zugsverspätungen bei den Hauptbahnen hat der Bundesrat beschlossen, zu verlangen, dass innerhalb drei Jahren d. h. bis Mai 1903 folgende Strecken der Hauptbahnen mit zweiten Gleisen zu versehen seien: Palézieux-Bern und Delsberg-Basel (J.-S.-B.); Wylerfeld bei Bern-Gümlingen (C.-B.); Stein-Brugg (C.-B. und N.-O.-B.: Bötzbergbahn); Winterthur-Romanshorn und Neuhausen-Schaffhausen (N.-O.-B.). Von der Gotthardbahn, die erst im Jahre 1908 an den Bund übergeht, fällt unter den Beschluss des Bundesrates die Strecke Immensee-Brunnen, jedoch wurde dieser Gesellschaft keine dreijährige Frist gestellt; sie ist nur gehalten, die technischen Vorlagen innerhalb sechs Monaten dem Eisenbahndepartement einzureichen.

Exposition universelle de 1900 à Paris. Les Groupes électrogènes des maisons Sulzer frères, Escher Wyss & Cie. et Ateliers de constructions d'Oerlikon qui participent à l'éclairage général de l'Exposition précédent depuis quelques jours aux essais d'illumination. Dimanche dernier a eu lieu pour la première fois l'illumination du Château d'eau et de la corniche de tous les Palais du Champ-de-Mars. Le courant a été fourni par le Groupe Escher Wyss-Oerlikon. Vendredi, samedi et lundi le Groupe Sulzer-Oerlikon a éclairé la façade extérieure des Palais du Champ-de-Mars le long des Avenues. Les essais ont très bien réussi grâce au soin extrême apporté à la construction des machines et au dévouement des monteurs qui malgré les nombreuses difficultés ont travaillé jour et nuit pour arriver à leur but.

Bau von Dampfturbinen-Dynamos in der Schweiz. Unter der Firma «Aktien-Gesellschaft für Dampfturbinen, System Brown-Boveri-Parsons» ist eine Aktiengesellschaft mit Sitz in Baden begründet worden. Gegenstand des Unternehmens ist die Fabrikation und der Verkauf von Turbinen, welche mit Dampf, Gas oder komprimierter Luft betrieben werden, in Verbindung mit den von denselben angetriebenen Dynamos, Ventilatoren, Pumpen oder andern Maschinen. Das Gesellschaftskapital beträgt eine Million Franken.

Konkurrenzen

Entwürfe für den Bau eines Krematoriums in Mainz, für eine Kolumbariumwand, eine Einzelbestattungsstätte und eine Aschenurne bilden den Gegenstand eines Wettbewerbs, welchen der deutsche Verband der Feuerbestattungs-Vereine in Mainz und Wiesbaden unter den Architekten und Bildhauern Deutschlands, Oesterreichs und der Schweiz eröffnet hat. Termin: 30. August 1900. 12 Preise von 50—1000 M. Im Preisgericht sitzen folgende Architekten: HH. Genzmer in Wiesbaden, Henrici in Aachen, Hofmann in Darmstadt, Opfermann in Mainz und Prössler in Frankfurt a. M. Die Unterlagen des Wettbewerbs sind von Herrn Karl Schmahl in Mainz, Grosse Bleiche 18, erhältlich.